



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

COMMISSION PERMANENTE CONF/SC(2013)SYN7

Strasbourg, le 15 octobre 2014

PROJET DE CARNET DE BORD

DE LA REUNION DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2014

1. Ouverture de la réunion par Jean-Marie Heydt, Président de la Conférence des OING

Personnes excusées: Betty Doornenbal, Maritchu Rall, Michel Muller, Antonina Dashkina, Taras Poljanec

2. Ordre du jour : adopté avec un point supplémentaire sur les candidatures des OING qui sollicitent le statut participatif auprès du Conseil de l'Europe proposé en traitement par Jean-Marie Heydt directement en point 2.

Cadre formel: Le secrétariat procède à une vérification des dossiers de demande de statut reçus, à la suite de laquelle le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe soumet les candidatures pour avis à la Commission permanente. Les candidatures dernièrement soumises sont les suivantes:

- Active – Sobriété, amitié et paix
- Association européenne pour la défense des droits de l'homme (AEDH)
- Initiative musulmane européenne pour la cohésion sociale
- Mouvement fédéraliste mondial
- Plateforme sociale – Plateforme d'ONG sociales européennes
- Union internationale des architectes

Des réserves ont été exprimées à l'égard de l'Initiative musulmane européenne pour la cohésion sociale (EMISCO) en raison des prises de position d'un des leaders de l'OING. Ces aspects ont besoin d'être clarifiés. Il est demandé qu'à l'avenir, les observations transmises par les membres de la Commission permanente au Président soient plus argumentées et soutenables, surtout lorsqu'il s'agit d'arguments qui dépassent le cadre formel.

3. Nomination du rapporteur de la réunion : Anna Rurka
4. Carnets de bord des réunions tenues les 23, 25 et 26 juin 2014 [[CONF/SC\(2014\)SYN4](#), [SYN5](#) et [SYN6](#)] : pour adoption

Le carnet de bord du 25 juin est adopté avec la modification suivante dans la décision du point 4 : la partie qui contient les détails sur le règlement est supprimée et la dernière

phrase sera : 'la Conférence des OING n'adoptant que les résolutions et les recommandations, il est proposé de demander à la plénière un **soutien** à ce texte'.

Le point 5 du carnet de bord du 23 juin, textes à adopter, est modifié en conséquence. Le carnet de bord du 26 juin sera adopté après la décision prise sur le point 9 de l'ordre du jour de la présente réunion.

5. Préparation de la session de janvier de la Conférence

- Calendrier de la Session

La session de janvier 2015 démarrera le 26 janvier par la réunion du bureau et de la Commission permanente (dernière réunion de l'équipe en place). Sabine Rohmann souligne que la tenue des groupes de travail pendant les réunions des commissions pose problème et fait baisser la fréquentation des commissions au profit des groupes de travail. Gérard Greneron et Anne Marie Chavanon soutiennent cette position. L'aspect logistique d'une modification du calendrier va être discuté à la réunion entre le président, le secrétariat et les présidents et vice-présidents des commissions ce même jour.

- Information sur un side-event organisé par le groupe de travail 'Droits de l'homme, co-développement, migrations'. Une réserve est émise par Michel Aguilar, qui confirmera si le side-event aura lieu.

- Préparation du rapport annuel d'activité de la Conférence :

Décision et échéances :

- Mi-octobre : Alain Mouchoux envoie une proposition de grille aux Président/es de commissions pour l'écriture de leurs rapports ;
- Mi-octobre : les groupes de travail envoient leurs rapports aux Président/es de leur Commission ;
- Mi-novembre : tous les rapports sont envoyés à Alain Mouchoux pour traitement
- 1^{er} décembre : Alain Mouchoux envoie l'ensemble du rapport au Secrétariat pour relecture et traduction y compris le rapport de la Conférence rédigé par lui-même

- Préparation des élections : modalités et calendrier – candidatures aux postes de Président de la Conférence, de membre du Bureau ou d'expert égalité homme-femme. Avant l'appel à candidatures, le Comité de vérification et de litiges doit se prononcer sur les modalités d'envoi des candidatures ainsi que des courriers de soutien (par courrier postal uniquement, par courrier postal avec ou non copie électronique par courriel). L'appel à candidatures partira au plus tard le 29 octobre. Le secrétariat doit recevoir les candidatures au plus tard le 29 novembre. L'acte de candidature doit être envoyé par l'OING et non par le candidat. Pour la Présidence, au minimum 10 lettres de soutien provenant des OING dotées du statut participatif doivent également être transmises au secrétariat. Le Comité de vérification et de litiges doit ensuite se réunir le 2 décembre pour examiner et valider les candidatures.

6. Représentation de la Conférence aux comités intergouvernementaux : validation des nouveaux représentants tenant compte des nouvelles présidences des trois commissions : ([lien vers la liste mise à jour](#)).

Thierry Mathieu propose que la Conférence soit représentée aux comités relatifs à la santé, en lien avec le Groupe de travail santé qui va se créer au sein de la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux.

Le Secrétariat rappelle que le remboursement des frais est prévu pour la participation aux comités directeurs et non aux comités d'experts et que le budget est plafonné. Vue l'augmentation du nombre de comités intergouvernementaux suivi par la Conférence des OING, une partie de ces déplacements sera à prendre en charge par OING Service.

7. Contribution d'OING-service aux actions de la Conférence des OING :

Compte rendu de l'activité d'OING-service par sa trésorière, Marie José Schmitt : 167 membres de la Conférence ont payé une cotisation à OING-service en 2014, ce qui

correspond à 16 000 €. Le Conseil de l'Europe a contribué, pour sa part, à hauteur de 4000 €. En cas de remboursement, par OING-service, des frais engendrés par un déplacement, le forfait journalier (per diem) s'élève à 87 €. OING-service a eu des dépenses à hauteur de 13 000 € en 2014. Les comptes sont expertisés par un expert-comptable qui n'engendre pas de dépenses supplémentaires.

Les dépenses engagées sont de natures diverses :

- invitations d'experts aux réunions de la conférence ;
- prise en charge des frais de réunions de travail des présidences et rapporteurs des commissions ;
- déplacement des membres de la conférence des OING aux réunions intergouvernementales.

Marie José Schmitt demande aux présidents des commissions d'établir un budget prévisionnel de leurs dépenses en 2015 étant donné qu'OING-service attribue un budget de 2500 euros par an à chaque commission (budget pouvant être modifié en cas de besoin). Un projet de nouveau statut d'OING-service est en cours d'écriture. Le projet doit être voté en Assemblée générale en janvier 2015.

8. Contribution de la Conférence des OING au Forum mondial de la Démocratie : « De la participation à l'influence: la jeunesse peut-elle redynamiser la démocratie ? » (Strasbourg, 3-5 novembre 2014) : pour information ([lien vers le site Web du Forum](#))

Jean-Marie Heydt et Israël Mensah font partie du Comité de pilotage du Forum. La conférence parraine 3 labs qui seront modérés par Jean-Marie Heydt, Israël Mensah et Jean-Luc Simon. Eladio Fernandez-Galiano, Chef du Service des initiatives démocratiques, présente les derniers développements du Forum.

9. Projet de convention, comme base pour le partenariat et la collaboration en Tunisie, avec le Centre d'Information, de Formation, d'Etudes et de Documentation sur les Associations (IFEDA)

Contexte initial: Christoph Spreng, lors d'un déplacement en Tunisie, a eu l'opportunité de développer une formation de citoyenneté basée sur l'outil de dialogue OING. A cette occasion il a rencontré IFEDA, organe public agissant sous l'autorité et financé par le premier ministre. Les renseignements pris sur l'organisation par les membres de la Commission permanente, encouragent la collaboration. Cependant, ils remettent en cause l'aspect juridique d'une éventuelle convention entre IFEDA et la Conférence. D'autre part, le programme triennal de collaboration avec la Russie est donné comme exemple d'une collaboration réussie sans signature de convention. Il est rappelé que la Conférence des OING n'est pas une entité juridique, et que par conséquent, elle ne peut pas signer de convention.

Décision: la Conférence développera la collaboration avec IFEDA sans signature de convention.

10. Informations sur les événements récents et futurs : pour information

- Turin, 17 octobre : Marie-José Schmitt présente la Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté organisée par les ONG et cofinancée par OING-service et le Conseil de l'Europe.,. Celui-ci se tient en marge de la Conférence à haut niveau sur la Charte sociale européenne ([lien vers le site de la Charte sociale](#))
- 13-19 octobre : Anne-Marie Chavanon souligne l'importance de participer à la Semaine Européenne de la Démocratie Locale.
- Varsovie, 23-25 octobre : Anna Rurka participera au Dialogue pour la démocratie organisé par le Ministère des Affaires étrangères.
- Zagreb, 27-28 novembre : Sabine Rohmann représentera la Conférence à la deuxième Conférence annuelle en Europe du sud-est 'L'éducation inclusive en pratique'.

- Bruxelles, 4 et 5 décembre : Luk Zelderloo, de l'Association européenne des prestataires de services pour les personnes handicapées (EASPD), représentera la Conférence des OING à la Conférence sur l'inclusion des personnes handicapées à la préparation et à la réaction aux catastrophes ([lien vers le site de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs – EUR-OPA](#)). Plusieurs membres de la Commission permanente ont manifesté leur intérêt à la problématique de cette Conférence présentée par Eladio Fernandez-Galiano.,.
- Bruxelles, 9 et 10 décembre : Anna Rurka attend la confirmation de l'invitation de la Conférence des OING pour participer à la Conférence sur l'intérêt supérieur de l'enfant organisée dans le cadre de la présidence belge du Comité des Ministres à l'occasion des 25 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).
- Bruxelles, 18 et 19 décembre : Sabine Rohmann participera à la réunion informelle du Comité Directeur pour les Politiques et Pratiques Educatives (CDPPE).
- Strasbourg, printemps 2015 : Michel Aguilar a évoqué l'organisation d'un colloque par la Commission droits de l'homme et la Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA).
- Anna Rurka a informé de l'organisation d'un séminaire de travail du groupe Lanzarote en collaboration avec le Ministère de la Justice italienne à Castiglione delle Stievère.

11. Situation de la société civile dans des pays membres et possibles pistes d'action de la Conférence :

Cyril Ritchie présente les activités du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG :

Azerbaïdjan : Le Conseil d'Experts fait met à jour son analyse de la législation ONG en Azerbaïdjan suite aux amendements de 2013. Le Conseil d'experts travaille également sur

une étude comparative sur la réglementation des activités politique des ONG.- Belarus: : Le Code pénal pose toujours problème aux ONG non-enregistrées et sans personnalité juridique. - Chypre : Le Conseil d'Experts a été invité de contribuer à la préparation d'une stratégie pour le développement de la société civile.

- Fédération de la Russie : La législation en matière d'ONG n'a pas été changé et pose problème pour des ONG recevant des subventions étrangères et engagée dans un travail politique.

Dans sa capacité de Rapporteur de la Conférence des OING pour le Belarus, Cyril Ritchie rencontre un groupe de représentants de la société civile du Belarus qui est en visite de travail au Conseil de l'Europe.

Ivan Nikoltchev informe sur le soutien à la société civile en Ukraine, dans le cadre des mesures immédiate du Conseil de l'Europe. Priorité est donnée au dialogue entre autorités et ONG dans le processus de réforme législatif et constitutionnel. Ces questions sont également abordé dans le cadre de la coopération avec le Forum de la société civile du Partenariat oriental de l'Union européenne.-

12. Questions diverses

Cyril Ritchie souhaite attirer l'attention de la Commission permanente sur le discours du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur les priorités de son second mandat. Le Président invité la Commission permanente et surtout les présidence des Commissions à réfléchir comment la Conférence des OING peut contribuer à ces priorités.

Décision : envoi de propositions des membres de la Commission permanente le 9 octobre au plus tard à Cyril Ritchie qui rédigera un projet de document sur les actions de la Conférence en soutien à la réalisation de la stratégie du Secrétaire Général. Le Président écrira à ce sujet au Secrétaire Général.

Par ailleurs, le Secrétaire Général n'étant venu qu'une seule fois devant la Conférence depuis le début de son mandat, il a été évoqué l'idée de l'inviter, à l'occasion du début de son second mandat.